

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 4

Le 28 septembre 2022 à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à l'Ecole de Musique Haute-Tarentaise à Bourg Saint Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD

Sééz : Lionnel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS, Gérard MATTIS

Villaroger : Alexis VIVET-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Gérard VERNAY

Françoise BESNARD donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Thierry GAIDE donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

Franck MALESCOUR donne pouvoir à Yannick AMET

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Cécile MULOT, Morgan LE LANN

Sééz : Éric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionnel ARPIN

2022-80 AVENANT N°1 AU MARCHE ETUDE DE DANGER, CONSTITUTION DU DOSSIER D'AUTORISATION DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT DE L'ISERE SUR LA COMMUNE DE VAL D'ISERE

Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, 1^{er} Vice-Président, rappelle que la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise (CCHT) est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.

A ce titre, et conformément au décret 2015-526, elle doit définir et s'engager à veiller au bon état de systèmes d'endiguement, regroupant les ouvrages protégeant la même zone des inondations, pour un niveau de protection choisi. Ces systèmes d'endiguement doivent être en préalable, régularisés administrativement

Par délibération n° 2019-87 du 20 mai 2019, le Conseil Communautaire a approuvé le lancement des études au vue de la régularisation de trois systèmes d'endiguement de classe B de son territoire pour un montant de 160 000 € TTC.

La CCHT a attribué le marché concernant le lot n°3 : Etude De Danger, constitution du dossier d'autorisation du système d'endiguement de l'Isère a Val d'Isère à l'entreprise Lombardi pour un montant de 31 263.13 euros Hors Taxes.

Des études complémentaires ont été apportées afin de définir le classement du système d'endiguement (SE).

La société Lombardi, nous fait connaître les coûts supplémentaires portant sur la définition du classement du SE qui s'élèvent à **4 675 € HT**.

	MONTANT HT	AVENANT n°1 HT	NOUVEAU MONTANT HT	NOUVEAU MONTANT TTC	Variation du marché initial
LOMBARDI	31 263.13 €	4 675 €	35 938.13 €	43 125.76 €	14.95 %

VU la demande de la société LOMBARDI par courrier en date du 12 septembre 2022.

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 16 septembre 2022 ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'avenant n°1 au marché de l'étude de danger d'un montant **de 4 675 € HT**, concernant la constitution du dossier d'autorisation du système d'endiguement de l'Isère sur la commune de Val d'Isère ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toute décision et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution du présent projet de délibération ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2022.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

**AVENANT °1- MARCHÉ ETUDE DE DANGER, CONSTITUTION DU
DOSSIER D'AUTORISATION DU SYSTÈME D'ENDIGUEMENT DE
L'ISÈRE A VAL D'ISÈRE ¹**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE TARENTAISE
RUE SAINT PIERRE
BP 1
73707 SEEZ CEDEX**

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

**LOMBARDI INGENIERIE SAS
70 RUE DE LA VILLETTE
69003 LYON**

C - Objet du marché public**■ Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Constitution du dossier d'autorisation de 3 systèmes d'endiguement – Lot n°3 – Isère-Calabourdane à Val d'Isère

■ Date de la notification du marché public : 07 septembre 2020

■ Durée d'exécution du marché public : 10 mois.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 31 263,13 €
- Montant TTC : 37 515,76 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre du marché, des difficultés techniques ont été rencontrées dans un contexte d'écoulement torrentiel particulièrement complexe sur le secteur de Val d'Isère induisant la réalisation d'un modèle spécifique d'écoulement tenant compte de problématiques de transports solides difficile à appréhender.

Ce modèle a conduit à la requalification du classement de la digue de B à C.

Cette modification a eu pour conséquence d'adapter les documents déjà rédigés initialement pour une classe B en les adaptant au vu des résultats des modèles pour une classe C. Cette adaptation a donc eu des incidences financières.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 4 675 € HT
- Montant TTC : 5 610 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 14.95 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 35 938,13 €
- Montant TTC : 43 125,76 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Communauté de Communes de
Haute Tarentaise
Rue Célestin Freppaz
73700 Séez

Date **Lyon, 12/09/2022** N. réf.: **BoJu/MiEr/** V. réf.: **2020.0194.003**
Contact **julien.boutaghane@lombardi.group, téléphone +33 (0)4 26 84 26 10**
Objet **Etude de dangers**

Madame, Monsieur,

En date du 17 août 2022, nous nous sommes rencontrés afin d'évoquer la finalisation de l'étude citée en objet. Le dossier d'étude de dangers a été repris selon vos remarques et vous a été envoyé le 19 août 2022, actant la fin de la mission.

Au cours de cette entrevue, nous avons notamment évoqué les difficultés techniques que nous avons rencontrées dans un contexte d'écoulement torrentiel particulièrement complexe sur le secteur de Val d'Isère induisant la réalisation d'un modèle spécifique d'écoulement tenant compte de problématiques de transports solides difficile à appréhender.

Ce modèle a conclu à la requalification du classement de la digue de B à C.

Cette modification a eu pour conséquence d'adapter les documents déjà rédigés initialement pour une classe B en les adaptant au vu des résultats des modèles pour une classe C.

Cette adaptation a donc eu des incidences financières que nous vous avons présentées au cours de la rencontre du 17 août 2022.

Elles sont rappelées ci-après.

Tâches supplémentaires	Impact en temps	Impact financier
Reprises pour actualisation du classement de l'ouvrage y/c reprise du modèle transports solides	1.5 j chef de projet (665 € HT j) 3.5j ingénieur (565€ HTj) 2 j expert (850 € HT j)	4 675 € HT

N. réf.

Page 2/2

Nous vous remercions encore d'avoir pris le temps de la discussion concernant cette demande.

Etant une équipe de passionnés, vous pouvez compter sur nous pour vous accompagner par la suite concernant ce type de sujet auquel vous continuerez d'être confrontés.

Dans l'attente d'une prise de position de votre part, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations.

Lombardi Ingénierie SAS

Julien Boutaghane
Responsable Hydraulique



Lombardi Ingénierie SAS
70, rue de la Villette, 69425 Lyon cedex 03
Téléphone +33 (0)4 26 84 26 10, Fax +33 (0)4 26 84 26 31
lyon@lombardi.group, www.lombardi.group
791 606 460 RCS Lyon
TVA : FR 14 791 606 460

Certificat SGS ISO 9001:2008 | CH97/0470
Certificat SGS ISO 14001:2004 | CH16/0455

2020.0194.004 demandes de rémunérations complémentaires.docx